

ENTREPRISES
SERVICES ET AIDES FINANCIÈRES

**Des solutions
pour recruter.**
Utilisez le site emploi
www.agefiph.fr

L'Agefiph a mis en place le 1^{er} site consacré à l'emploi des personnes en situation de handicap en France sur son site www.agefiph.fr.



QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est un site internet qui permet de publier des offres d'emploi et de gérer des candidatures.

Il propose :

- des offres d'emploi,
- un moteur de recherche,
- une fonctionnalité de matching,
- une CVthèque dans laquelle le candidat peut déposer son CV afin de se rendre visible des recruteurs.



POUR QUI ?

→ **Toutes les entreprises** qui souhaitent s'engager dans des recrutements, quel que soit leur secteur d'activité, leur taille.

→ **Les candidats en situation de handicap**, quel que soit leur projet, leur parcours, leur niveau de qualification.

BON À SAVOIR !

Le site emploi de l'Agefiph en 2019, c'est :

- + de 2.5 millions de visiteurs.
- + de 90 entreprises partenaires.
- 60 000 offres d'emploi en permanence.
- 16 000 entreprises inscrites.
- + de 55 000 candidatures.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

→ Les services gratuits :

- Créez votre compte entreprise et déposez vos offres d'emploi en CDI, CDD, stage et alternance.
- Suivez vos offres et vos candidatures.
- Trouvez les profils adaptés à vos besoins grâce au nouvel outil HRmatch.

→ Les services partenaires Agefiph :

- Diffusez automatiquement et en illimité vos offres d'emploi.
- Bénéficiez d'une **page dédiée à votre entreprise** pour présenter vos actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et **valorisez votre marque employeur**.
- **Suivez l'activité et la performance** de votre espace emploi grâce à des tableaux de bord personnalisés.

Pour plus d'informations,
contactez Christelle BRETON
au 01 46 11 00 24 ou par courriel
c-breton@agefiph.asso.fr